Université de Sfax

Institut des Hautes Études Commerciales

Matière : Fiscalité III

Auditoire : 3ème année IF & GC

Année universitaire 2007

Enseignants : Ramzi Borgi & Imène Guermazi

Examen final de fiscalité III (Session de rattrapage)

Juin 2008

(Durée de l'épreuve : 2 H 30 Mn

Énoncés

Remarques :

- **Aucune documentation n'est autorisée.**
- **La qualité de la présentation et la qualité de rédaction sont prises en compte dans le barème de notation.**
- **L'échange de calculatrices est strictement interdit.**
- **Il vous est demandé de répondre aux trois parties suivantes**

Première partie (5 points)

Répondre aux questions suivantes :

1- Remplir le tableau suivant : (Reproduire le tableau sur la feuille d'examen) (3 points)

Régimes applicables à la transmission des entreprises

Vendeur	Article 11 bis du code de l'IRPP et de l'IS
?	**?**
	Article 11 bis et 38 point 19 du code de l'IRPP et de l'IS et article 53 bis du CII
?	**?**

2- Donner la définition des termes suivants : Exportations directes et exportations indirectes. **(2 points)**

Deuxième partie : Droits d'enregistrement et de timbre & avantages fiscaux (15 points)

Remarque : les parties I, II, III et IV de cette deuxième partie sont dépendantes.

I- La SARL « ABC » est constituée le 25/03/ N entre les associés A, B et C. Les apports des associés se détaillent comme suit :

M. A :

- Immeuble A (immatriculé à la conservation foncière)	110.000	dinars
- Matières premières	40.000	dinars

L'immeuble A est grevé d'une hypothèque en garantie d'une dette bancaire prise en charge par la société.

M. B : apporte **une partie** de son exploitation individuelle

- Les éléments incorporels d'un fond de commerce	60.000	dinars
- Un camion	25.000	dinars
- Matériel	10.000	dinars
- Dettes	20.000	dinars

M. C :

- Construction (non immatriculée à la conservation foncière)	80.000	dinars
- Matériel et outillage	55.000	dinars

T.A.F. : Déterminer le capital social de la société et liquider les droits dus sachant que : (4 points)

1- Les statuts mentionnent l'origine de propriété des immeubles apportés et prévoient l'imputation des passifs apportés la plus avantageuse ;

2- La part de M. C dans le capital est de 45%.

3- Le capital de la société est divisé en parts sociales d'une valeur nominale de 100 dinars chacune.

II- Au cours de l'année N+1, M. A cède 300 parts sociales à M. C.

T.A.F. :

Liquider les droits dus sur cette opération en envisageant toute hypothèse possible. (2 points)

III- L'étude des états financiers de la société « ABC » au titre de l'exercice N+2 fait ressortir les remarques suivantes :

1- Chiffre d'affaires (HTVA) dont 25% à l'exportation : 2.500.000 dinars

2- Bénéfice comptable avant impôt : 470.000 dinars

3- Les charges financières font ressortir des intérêts comptabilisés au titre des sommes déposées en comptes courants associés depuis N+1. Les sommes productives d'intérêts au taux de 10% s'élèvent à 75.000 dinars.

4- Les charges comptabilisées au titre d'une voiture de tourisme d'une puissance de 10 CV se détaillent comme suit :

- Frais d'entretien : 3.000 dinars ;
- Amortissement : 2.500 dinars ;
- Gardiennage : 720 dinars ;
- Prime d'assurance : 500 dinars.

5- L'exercice N+1 s'est clôturé avec une perte fiscale de 135.000 dinars répartie comme suit :

- Reports ordinaires : 75.000 dinars ; et

- Amortissements différés : 60.000 dinars.

6- La dotation aux amortissements comptabilisée en N+2 est de 65.000 dinars.

T.A.F. : Déterminer le résultat fiscal avant déduction des avantages fiscaux de la société « ABC », au titre de l'année N+2. (2 points)

IV- M. D, gérant non associé de la société, a pour objectif la minimisation de l'impôt tout en bénéficiant des avantages fiscaux. Il a réalisé, les investissements suivants en N :

a- Extension de l'usine de production pour une valeur de 55.000 dinars financée par des fonds propres. La société a déposé une déclaration auprès de l'agence de promotion de l'investissement.

b- Participation au capital d'une SICAR pour un montant de 10.000 dinars libéré en totalité. Ladite SICAR emploie 35% de ses fonds dans l'acquisition d'actions ou de parts sociales nouvellement émises par des sociétés exerçant dans les zones de développement régional et 52% dans l'acquisition d'actions ou de parts sociales nouvellement émises par des sociétés réalisant des investissements dans les secteurs de la technologie de la communication et de l'information et des nouvelles technologies.

c- Participation au capital d'une SARL industrielle partiellement exportatrice pour un montant de 10.000 dinars.

d- La participation à la constitution d'une société agricole, située dans une région à climat difficile, pour une valeur de 25.000 dinars libérée en totalité.

De même, la société a participé en février N+1, à la création de la société « Propreté » ayant pour objet social la collecte et le traitement des déchets et ordures ménagers. La part de la société « ABC » est de 35.000 dinars libérée en totalité.

T.A.F. :

Sachant que le résultat fiscal avant avantages fiscaux est de 342.000 dinars, déterminer l'impôt dû par la société « ABC » tout en optant pour la solution la plus avantageuse et en formulant toute remarque jugée utile. (7 points)